



Bulletin de don

pour l'Église de Rosiers d'Égletons

Mairie,
Bourg, 19300
Rosiers d'Égletons



Pour plus de simplicité, faire des économies et préserver l'environnement, faites un don sur Internet : www.fondation-patrimoine-limousin.com

OUI, je fais un don de euros pour la restauration de l'Église de Rosiers d'Égletons et je bénéficie d'une économie d'impôt avec mon reçu fiscal pour l'année en cours :

Particulier soumis à l'IRPP : 66% de réduction d'impôts, dans la limite de 20% de mon revenu imposable - *Exemple : un don de 100 € = 66 € d'économie d'impôts*

Particulier soumis à l'ISF : 75% de réduction d'impôts, dans la limite de 50 000 € - *Exemple : un don de 1000 € = 750 € d'économie d'impôts*

Entreprise : 60% de crédit d'impôt, dans la limite de 5% du chiffre d'affaires
Exemple : un don de 300 € = 180 € d'économie d'impôts

NOM - Prénom.....

Dénomination sociale de l'entreprise.....

Profession.....Date de naissance...../...../.....

Adresse.....

Tel - Mobile - Mail.....

Fait à..... Le...../...../..... Signature :

Merci de libeller votre chèque à «**Fondation du Patrimoine – Église de Rosiers d'Égletons**»

Ce document accompagné de votre règlement est à adresser à l'adresse suivante :

Fondation du Patrimoine de la Corrèze

La Bachellerie du Midi BP 6 – 87500 SAINT YRIEIX LA PERCHE

Renseignements :

Mairie de Rosiers d'Égletons

05 55 93 08 14

Marie des Lys d'Epenoux - Chargée de mission

Tél : 05 55 08 37 32

Mail : correze@fondation-patrimoine.org



Fiche de parrainage

pour l'Église de Rosiers d'Égletons

Mairie,
Bourg, 19300
Rosiers d'Égletons



Si vous avez de la famille, des amis, qui souhaitent s'associer à ce projet de sauvegarde du patrimoine populaire de proximité et qui habitent en dehors de la commune, merci de bien vouloir nous communiquer leurs coordonnées, afin de pouvoir leur adresser l'information nécessaire.



Nom/ Prénom

Adresse/ Code postal/ Ville

Téléphone/ Mail

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Les informations recueillies sont nécessaires à la gestion de votre don. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au service administratif de la Fondation du Patrimoine. Seul le maître d'ouvrage de la restauration que vous avez décidé de soutenir sera également destinataire ; toutefois si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, veuillez cocher la case ci-contre :

En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent ainsi que d'un droit de suppression de ces mêmes données. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à la délégation régionale dont vous dépendez.

La Fondation du Patrimoine s'engage à affecter l'ensemble des dons à un autre projet de sauvegarde sur le territoire de la commune, pour le cas où le projet de restauration n'aboutirait pas.

La Fondation du Patrimoine s'engage à reverser au maître d'ouvrage les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 3% du montant des dons reçus en paiement de l'Impôt sur le Revenu et de l'Impôt sur les Sociétés et à 5% s'agissant des dons reçus en paiement de l'Impôt Sur la Fortune.

Conformément à la loi « Informatique et Libertés » N° 78-17 du 6 Janvier 1978, relative aux fichiers, à l'informatique et aux libertés, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des informations vous concernant dont nous sommes seuls destinataires

www.fondation-patrimoine-limousin.com

Fondation créée par la loi du 2 juillet 1996 et reconnue d'utilité publique - SIREN 413 812 827